

Le paradoxe des emplois non-pourvus

alternatives-economiques.fr/alexandra-roulet/paradoxe-emplois-non-pourvus/00089270

Alexandra Roulet, 17 mai 2019



Comment expliquer l'existence d'emplois non-pourvus compte tenu de notre nombre très élevé de demandeurs d'emplois ? En effet, parmi les offres déposées à Pôle Emploi en 2017, 150 000 n'ont pas été pourvues faute de candidat alors même que plus de 3 millions de personnes étaient au chômage sans aucune activité. Sur l'ensemble des projets de recrutement (y compris sans dépôt d'offre sur le site de Pôle Emploi), Pôle Emploi estime le nombre d'abandons faute de candidat entre 200 000 et 320 000. Autrement dit : d'un côté des entreprises qui peinent à recruter et de l'autre des demandeurs d'emplois qui ne parviennent pas à trouver un travail. A-t-on vraiment tout essayé pour résoudre ce décalage entre offre et demande de travail ?

Manque de compétences adéquates

Avant d'envisager d'éventuels leviers d'actions, il faut d'abord en évoquer les causes. Deux éléments clés ressortent des enquêtes auprès des recruteurs : d'abord le manque d'attractivité du poste peut expliquer un faible nombre de candidatures ; ensuite le manque de compétences adéquates des demandeurs d'emplois vient souvent poser problème. En effet, bien souvent, les métiers et les secteurs qui recrutent ne sont pas ceux dont sont issus les chômeurs. Y compris pour un métier donné, les demandeurs d'emplois n'ont pas toujours les compétences recherchées par les employeurs. Quelles sont donc ces compétences prisées par les recruteurs ?

| Bien souvent, les métiers et les secteurs qui recrutent ne sont pas ceux dont sont issus les chômeurs

D'après l'enquête Besoin de main d'oeuvre de 2016 (BMO de Pôle emploi), seuls 46 % des établissements employeurs considèrent le diplôme obtenu comme l'un des trois principaux critères de recrutement tandis que la polyvalence ou les capacités d'adaptation font partie de ce trio de tête pour 64 % des établissements. C'est pourquoi l'un des programmes financés par le Plan Investissement Compétences est centré sur le renforcement de 14 « savoir-être » fondamentaux chez les demandeurs d'emplois les plus éloignés du marché du travail. Cependant il ne faut pas oublier que ceux-ci sont probablement plus difficiles à développer à l'âge adulte.

Le rôle des savoirs fondamentaux

Par ailleurs, ce qui ressort des comparaisons internationales des compétences des adultes comme l'enquête Piacca de l'OCDE c'est que les scores en arithmétique et en maîtrise de la langue, pour les Français non diplômés du supérieur, sont bien inférieurs à ceux de leurs homologues d'autres pays. Encore une fois il s'agit de savoirs mal acquis à l'âge scolaire et de lacunes difficiles à combler par la suite. C'est donc aussi sur l'école primaire et secondaire qu'il faut investir, toujours et encore, et en particulier dans les zones plus défavorisées.

Sur le même sujet

| La formation tout au long de la vie est essentielle pour s'adapter aux évolutions technologiques

Cette importance des savoirs fondamentaux et comportementaux, acquis dès le plus jeune âge, ne signifie pas pour autant qu'il faille négliger la formation tout au long de la vie. Celle-ci est essentielle pour s'adapter notamment aux évolutions technologiques même si bien souvent les programmes de formation qui ont donné lieu à une évaluation semblent produire des bénéfices inférieurs à leurs coûts, peut-être faute d'être suffisamment ciblés sur les populations qui en bénéficieraient le plus.

La mobilité géographique n'est pas la solution miracle

L'autre hypothèse souvent entendue pour expliquer les désajustements entre offre et demande de travail met l'accent sur la dimension géographique. Il s'agirait alors d'inciter les chômeurs à davantage de mobilité pour qu'ils se relocalisent là où les emplois se créent. Est-ce si simple ? L'encouragement à la mobilité résidentielle ne constitue pas, selon moi, une réponse pertinente pour lutter contre le chômage car les outils mobilisables par la puissance publique – et notamment les incitations financières – sont peu adaptés à la nature subjective des principaux freins à la mobilité : en particulier liens sociaux et familiaux de proximité, mais aussi attachement au logement dont on est propriétaire...

La force des liens affectifs et des considérations non marchandes suggère qu'inciter à la mobilité résidentielle est probablement peine perdue

En effet, lors d'une enquête réalisée avec Dylan Glover, nous avons demandé à 25 000 demandeurs d'emplois représentatifs à partir de quel montant d'aide financière ils seraient prêts à déménager pour un emploi qui leur convient. Il était tout à fait possible de répondre un chiffre extrêmement élevé. Or, à notre surprise, un tiers des enquêtés a répondu « *aucun montant* ». Plus précisément 20 % des locataires ont donné cette réponse et 50 % des propriétaires. Autrement dit, pour beaucoup l'attachement à son lieu de résidence va au-delà de strictes considérations financières : il n'a pas de prix. Les économistes pensent souvent que tout a un prix. La force des liens affectifs et des considérations non marchandes suggère au contraire qu'inciter à la mobilité résidentielle est probablement peine perdue.

Cela ne signifie pas que toutes les politiques de mobilité doivent être négligées, bien au contraire. Favoriser la mobilité pendulaire, en agrandissant ou en modernisant les réseaux de transports publics au sein des bassins d'emplois, est essentiel pour faciliter l'extension du périmètre de recherche des demandeurs d'emplois et pour améliorer le bien-être des personnes déjà en emploi.

Pour faire baisser le nombre d'emplois non-pourvus, les solutions passent à la fois par la création d'emplois plus attractifs mais aussi par une augmentation constante des investissements dans la formation et un meilleur ciblage pour garantir l'acquisition de savoirs scolaires fondamentaux dans les zones les plus défavorisées. L'objectif est de développer chez les adultes qui en ont le plus besoin les compétences clés des métiers de demain.

1. Bruno Crépon et Gérard van den Berg « Politiques de l'emploi : apprendre de l'expérience ». Presses de Sciences Po, 2017.

2. Pôle Emploi proposait par exemple une aide financière au déménagement, qui pouvait aller jusqu'à 5000 euros par an par chômeur. Le taux de recours était extrêmement faible, même chez un public informé.